



Alterre
Bourgogne
Franche-Comté

Agence pour l'environnement
et le développement soutenable

RAPPORT
D'ACTIVITÉS
2022
& PERSPECTIVES 2023

SOMMAIRE

Le message du président	2
Les orientations d'Alterre pour 2022-2024	3
OBSERVATION	4
APPUI AUX TRANSITIONS	12
EXPLORATION	20
VIE ASSOCIATIVE	24

Le message du président

Après les nombreux tumultes occasionnés par la crise de la Covid, notre monde est sorti progressivement de la crise sanitaire au cours de l'année 2022. Cette crise a été très rapidement supplantée, dans l'opinion publique, par les tensions internationales, liées à l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Ces tensions ont engendré une grave crise énergétique que l'Europe n'avait plus vécue depuis plusieurs décennies. De ces difficultés, nous pouvons en tirer des enseignements, notamment à travers la question de la sobriété énergétique qui a alimenté les débats européens, nationaux et locaux. Ces multiples événements successifs engagent des bouleversements qui font qu'une année ne ressemble pas forcément à la précédente. Nous verrons, progressivement, au cours des années à venir, les répercussions de ces événements sur la qualité de l'air, la part des énergies renouvelables (dont le bois demeure à plus de 60 % en 2021 largement majoritaire pour notre région), que nos observatoires montreront dans leurs prochaines publications.

À côté de nos observations, Alterre a poursuivi et multiplié l'animation de réseaux régionaux. Cela a été particulièrement le cas en animant le réseau des Programmes alimentaires territoriaux (PAT) qui nous a permis d'amplifier notre implantation territoriale. C'est effectivement en étant davantage à l'écoute des acteurs territoriaux que nous pouvons mesurer le contenu

et l'impact des projets de transition écologique, tout en évaluant la manière dont sont mis en œuvre les dispositifs d'État et régionaux. Avec cette nouvelle mission qui s'est terminée fin 2022 par l'organisation et l'animation d'un séminaire régional à Autun réunissant l'ensemble des PAT de la région, nous avons également renforcé notre implication dans les enjeux de santé-environnement. En effet, c'est en animant un axe du prochain Plan régional santé-environnement (PRSE 4), validé avant l'été 2023, que nous avons contribué à croiser les enjeux environnementaux avec ceux de la santé. À la suite de ce PRSE et de notre engagement, nous allons participer à l'animation d'un réseau régional en santé-environnement pour mettre davantage en vie, en quelque sorte, la plateforme eSET. Plateforme que nous co-animeons, depuis plusieurs années, avec l'IREPS (Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé) et le soutien technique du GIP-FTLV (Groupement d'intérêt public « formation tout au long de la vie »).

2022 a été également l'année du lancement officiel du GRACC (Groupe régional d'adaptation au changement climatique), pour lequel Alterre est en appui technique. Lancé depuis le Conseil régional le 7 juillet, ce moment a permis aux grandes institutions régionales de présenter un texte de déclaration et d'observer le degré

d'implication des acteurs territoriaux dans les actions d'adaptation face à un climat, dont il devient de plus en plus facile de montrer son réchauffement. L'été 2022 l'a cruellement démontré. Pour notre seule région par exemple, les chiffres de la séquestration de carbone sont éloquentes depuis ces dernières années. Alors qu'ils sont en moyenne compris entre six et huit millions, ils ne l'ont été que de 1,1 million en 2021, suite à la sécheresse et aux attaques répétées de scolytes. Les territoires sont interpellés et intéressés par intervenir fortement sur ce sujet. Territoires dont Alterre propose une veille régulière des initiatives et pour lesquels notre agence se tient prête à accompagner les projets. C'est en ce sens que nous avons proposé notre première Journée Alterre délocalisée du côté de l'Yonne chez nos partenaires de l'entreprise Ultéria en octobre et un numéro de Repères sorti en décembre présentant les projets menés entre les citoyens et les collectivités territoriales en région Bourgogne-Franche-Comté.

Je ne saurais terminer cet éditorial sans remercier les administrateurs et particulièrement l'équipe salariée d'Alterre fortement engagée pour vous proposer tout au long de l'année des services de qualité, loués par de nombreux partenaires.

Jean-Patrick Masson, Président d'Alterre

Les orientations d'Alterre pour 2022-2024

La vocation principale d'Alterre est de faciliter la mise en œuvre des transitions au service des acteurs bourguignons et francs-comtois.

L'activité actuelle d'Alterre se développe autour de **trois pôles** :

animation de réseaux sur des questions autour de l'eau, l'alimentation, la santé environnement, le bocage et les haies

observation des tendances sur les enjeux de déchets et de climat-air-énergie

réflexion et production de connaissances

Au-delà de ces activités, Alterre souhaite les mener sous un angle différent et propose de déployer de nouvelles actions à travers **cinq axes** :

Défricher et anticiper les enjeux et la façon dont ils évoluent

Depuis plusieurs années, Alterre est connue et reconnue pour l'organisation de sa « Journée Alterre », qui a permis de mettre en avant des sujets et/ou des chercheuses et chercheurs émergent(e)s sur les enjeux de la transition. Aujourd'hui, Alterre propose de poursuivre cette dynamique de sollicitation d'expert(e)s en délocalisant les journées pour coller au plus près des réalités territoriales.

Parce que la transition touche de nombreux champs d'expertise, une agence qui défend l'idée d'avoir une approche globale des enjeux ne peut faire fi des données économiques. C'est la raison pour laquelle Alterre souhaite engager un travail sur la connaissance des nouveaux modèles économiques.

Alterre souhaite s'appuyer sur une compétence déployée depuis plus d'une décennie, à savoir l'organisation de rencontres terrain. Toutefois, il est observé que cette pratique s'est considérablement développée par de nombreux opérateurs. C'est pourquoi, il semble intéressant de s'engager sur une réflexion, afin de multiplier les rencontres terrain avec une marque de fabrique d'Alterre qui pourrait s'appuyer sur le savoir-faire de l'agence, notamment à travers ses observatoires, pour donner une visualisation plus précise à chaque territoire des enjeux régionaux, afin de les conduire vers une implication plus forte, point de départ d'un véritable dialogue territorial.

Développer, entre acteurs d'horizons différents, les échanges de réflexions, d'expériences, d'initiatives

Explorer et expérimenter des approches opérationnelles pour l'animation de projets, de démarches, l'accompagnement et la conduite des changements

Dans cet axe, l'idée serait de faciliter la coopération dans les territoires entre les différents acteurs pour faire émerger ou se réaliser les projets, à travers la mise à disposition d'outils et de ressources pour les territoires. Il pourrait également être envisagé de s'appuyer sur un réseau de facilitateurs coordonné par l'agence.

Alterre peut, par ailleurs, s'engager auprès et pour les acteurs locaux dans l'animation de démarches de projets de territoire grâce à son savoir-faire en développement sur l'observation, la prospective, le récit, l'accompagnement méthodologique et l'animation de rencontres citoyennes.

Les acteurs territoriaux sont friands de données sur leurs réalités territoriales. Avant de s'engager dans l'éventuelle mise en œuvre d'un outil de DATA visualisation au plus près des territoires, il paraît pertinent de recenser les outils existants.

Produire une information sur ces enjeux et ces approches, en démultipliant les occasions de la diffuser

Organiser (et mettre à disposition) les ressources disponibles

Alterre constitue, à la fois, un centre ressources pour les acteurs de la transition et possède un centre de ressources documentaires. L'évolution des pratiques conduit à repenser cette fonction vers l'accès numérique aux données.



OBSERVATION

Depuis son origine, Alterre investit le champ de l'observation pour apporter les éléments de connaissance, nécessaires à l'action et à son évaluation, et identifier les enjeux émergents. Dans le cadre d'observatoires ou d'études ponctuelles, Alterre se mobilise toujours en partenariat avec les acteurs régionaux compétents et travaille à imprimer la transversalité entre thématiques pour insuffler une démarche plus globale et coordonnée.

OBSERVATOIRE DES DÉCHETS ET DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Observatoire des déchets et de l'économie circulaire de Bourgogne-Franche-Comté

En 2022, Alterre a défini et validé l'identité de l'observatoire avec les membres du Comité technique (Région, ADEME [Agence de la transition écologique] et Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement [DREAL]). Le choix s'est porté sur l'Observatoire des déchets et de l'économie circulaire de Bourgogne-Franche-Comté (ODEC BFC). Les réflexions engagées au sein du COTECH (comité technique) ont également permis de créer un logo et un environnement graphique associé avec l'appui d'une agence de communication.

Les éléments d'identification de l'ODEC sont désormais créés. En 2023, l'objectif est de faire connaître l'observatoire en développant les outils de communication nécessaires : site Internet dédié, mise à jour de la page « déchets » du site Internet d'Alterre et lancement des lettres d'information.

Le projet DATA BFC, générateur d'observatoire

Depuis 2019, la Région dessine les contours du projet de générateur d'observatoire appelé DATA BFC. L'objectif est de connecter plusieurs dispositifs d'observation à cet outil, dans un objectif d'interopérabilité des données.

L'ODEC fait partie des observatoires pouvant bénéficier de ce dispositif porté techniquement par l'ARNIA (Agence régionale du numérique et de l'intelligence artificielle). Il s'appuie uniquement sur des logiciels libres comme, par exemple, LimeSurvey. Ce projet doit permettre à l'ODEC de bénéficier d'un site Internet permettant de créer et gérer

des enquêtes. Des outils de data visualisation de données (graphiques, cartes) seront également disponibles, permettant à l'ODEC de valoriser ses travaux, mais aussi aux collectivités contributrices de réutiliser leurs données de l'enquête collective.

En 2022, Alterre a participé à quatre jours de formation sur une version bêta de l'outil. L'objectif est de faire remonter les bugs et les améliorations nécessaires à une meilleure utilisation.

en 2023

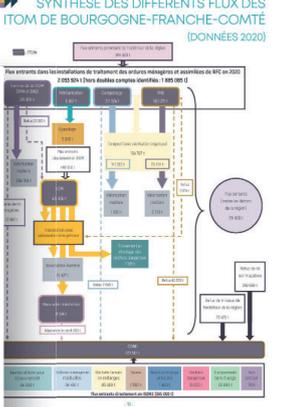
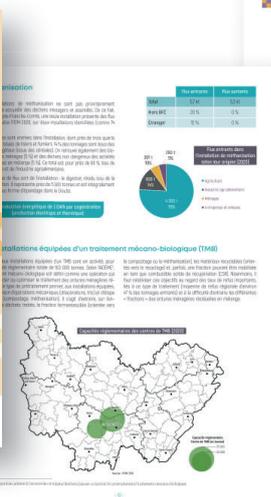
L'ODEC porte désormais l'enquête collective effectuée auprès des collectivités de Bourgogne-Franche-Comté. L'observatoire doit utiliser les nouvelles fonctionnalités de création et de gestion d'enquête proposées par DATA BFC et, notamment, LimeSurvey.

Pour donner envie aux collectivités de répondre à cette enquête, l'ODEC valorisera, sur son site Internet, les dernières données sur les déchets ménagers disponibles (données 2020). Avant le lancement de cette enquête, l'objectif est de présenter les différentes fonctionnalités du site Internet de l'ODEC aux collectivités, lors d'une réunion organisée en visioconférence.

Début de l'expertise de données sur les installations de traitement des ordures ménagères et assimilées

Pour la première année, l'ODEC présente les chiffres clés 2020 des enquêtes effectuées par l'ADEME auprès des installations de traitement des ordures ménagères (ITOM) et des centres de tri des déchets d'activités économiques (DAE). La publication se concentre sur l'étude, la cartographie et la schématisation de la capacité, et des flux entrants et sortants des différents types d'installations de traitement. Elle donne un aperçu de l'évolution des flux entre 2018 et 2020, de la valorisation énergétique réalisée lors des différentes phases de traitement, et permet d'appréhender le niveau de déchets orientés vers les différents exutoires (recyclage, valorisation organique, enfouissement...).

Lorsqu'il en est question, l'analyse permet de remettre en perspective la situation de la Bourgogne-Franche-Comté au regard des objectifs régionaux inscrits dans le volet déchets du SRADDET (Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires) et ceux des objectifs réglementaires nationaux.



Une première mise à jour du suivi des déchets dangereux

Pour la première année, Alterre élargit son périmètre d'observation à la thématique des déchets dangereux. L'année 2022 a donné lieu à la mise à jour des données de l'état des lieux du PRPGD (Plan régional de prévention et de gestion des déchets). L'étude de la méthodologie et les échanges avec la DREAL de Bourgogne-Franche-Comté et l'ORDECO (Observatoire régional des déchets et de l'économie circulaire en Occitanie), ont permis d'établir une évolution du gisement entre les états des lieux de 2015 et 2020 à partir des données issues de

BDREP (Base de données du répertoire des émissions polluantes).

Différents points de comparaison ont été retenus, à savoir la quantité de déchets dangereux traitée en Bourgogne-Franche-Comté, la quantité de déchets dangereux produite par les gros producteurs de Bourgogne-Franche-Comté (dont la production annuelle de déchets dangereux est supérieure à deux tonnes) et la quantité totale de déchets dangereux produite en région.

odec

248 000 tonnes
de déchets dangereux produits
en Bourgogne-Franche-Comté
en 2020

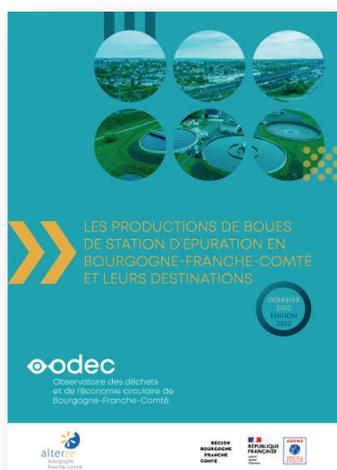
Ces éléments permettent plus largement une caractérisation des déchets dangereux, en appréhendant l'évolution de leur répartition dans le gisement, leurs provenances géographiques et sectorielles (pour les gros producteurs) et leurs destinations, aussi bien géographiques, qu'en termes de modes de traitement.

Le suivi des filières à responsabilité élargie des producteurs (REP)

Depuis 2019, Alterre réalise la mise à jour du suivi de l'ensemble des filières REP en région, en élargissant progressivement le périmètre, avec la collaboration de Rudologia et des différents éco-organismes. La collecte des données a été effectuée via la matrice définie par Rudologia, complétée par la sollicitation directe et les rapports annuels de certains éco-organismes, ou par les open-data mis à disposition. Un historique des données de la région entre 2015 et 2021 a été réalisé, permettant de mettre en avant les tendances, notamment les impacts de la crise sanitaire sur la collecte et les quantités traitées des différentes filières. Un support de présentation des résultats a été réalisé et mis en ligne.

en 2023

L'arrêté du 12 décembre 2022 relatif aux données des filières REP, devrait influencer sur les futures données collectées par l'ODEC, puisqu'il modifie les exigences en termes de fourniture et de mode de transmission des données pour les éco-organismes. L'ODEC réunira donc les principaux éco-organismes, afin de redéfinir le dispositif de suivi de ces filières (conventionnements, harmonisation des indicateurs de suivi, etc.).



La mise à jour de l'état des lieux sur les déchets d'assainissement

En 2022, une mise à jour de l'état des lieux sur les déchets d'assainissement a été réalisée, à travers un rapport sur la production et la destination des boues de station d'épuration de Bourgogne-Franche-Comté (données 2020). La publication est le fruit d'une collaboration avec la Région Bourgogne-Franche-Comté, l'ASCOMADE (Association des collectivités pour la maîtrise des déchets et de l'environnement), les agences de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, Loire-Bretagne et Seine-Normandie, et les MESE (missions d'expertise et de suivi des épandages) et SATESE (service

d'assistance technique aux exploitants de stations d'épuration) de chaque chambre d'agriculture et département de Bourgogne-Franche-Comté.

Le rapport dresse un panorama régional, par département, et un historique des quantités de boues produites et évacuées, selon le mode de traitement. Il s'intéresse également à la situation et aux difficultés rencontrées par la filière dans un contexte réglementaire en mouvement entre crise sanitaire, durcissement des conditions de retours au sol, et problèmes dans le traitement ou le débouché des boues.

Le suivi des déchets du BTP

L'année 2022 marque le lancement de l'étude régionale visant à « structurer un écosystème régional favorable à la prévention et au réemploi du déchet du BTP », une étude initiée, financée et pilotée par la Région Bourgogne-Franche-Comté. Alterre est intervenue dans les groupes de travail méthodologiques, et a assisté à différentes réunions de restitution, de présentation, et d'avancement sur les travaux menés.

en 2023

En 2023, Alterre accompagne la Région dans le lancement des phases 3 et 4 de cette étude, qui visent à réaliser un état des gisements (quantité, qualité), des acteurs, des installations en charge du traitement de ces déchets, ainsi qu'un état des lieux des consommations de matières premières, de matériaux et produits, des fabricants. Ces travaux aboutiront à la création d'un observatoire déchets et ressources du BTP.

Une nouvelle liste de 16 indicateurs de suivi du volet déchets du SRADDET

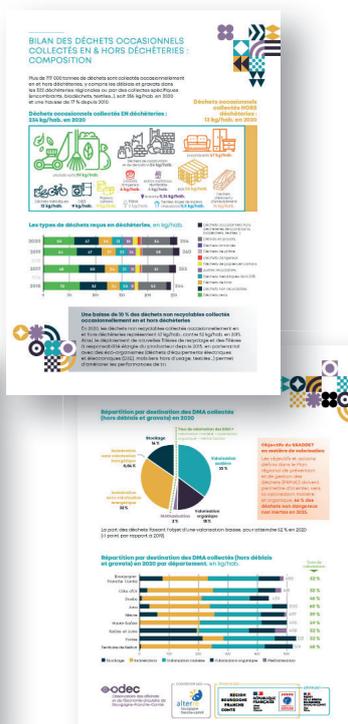
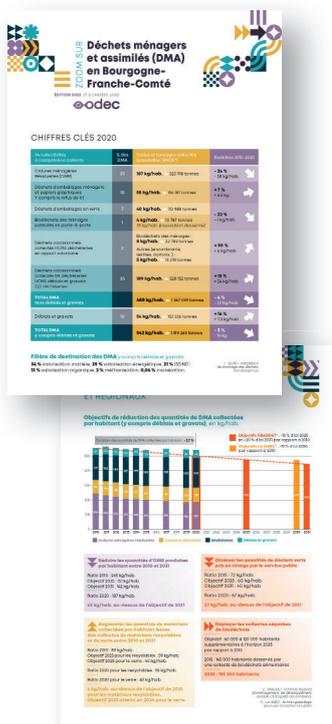
Dans le cadre de la procédure de révision du SRADDET, Alterre engage une réflexion, afin de réexaminer la liste des indicateurs de suivi de son volet sur les déchets. 16 indicateurs sont retenus suite aux échanges avec la Région, l'ADEME et la DREAL.

L'objectif est de prioriser les premiers indicateurs à mettre à jour ou à renseigner en s'appuyant, notamment, sur les thématiques de travail de l'ODEC. Une commission consultative a eu lieu en février 2022, permettant à l'agence de présenter ses travaux.



© Marie-Lise Lagnier - Alterre

Les chiffres clefs 2020 sur la production des déchets ménagers et assimilés



Alterre a également réalisé l'expertise des données 2020 sur les déchets ménagers et assimilés en Bourgogne-Franche-Comté, en mobilisant les données de l'enquête « Collecte » réalisée auprès des collectivités régionales. L'ensemble des résultats a fait l'objet d'un document de quatre pages synthétisant les données 2020 par flux de déchets, ainsi que les évolutions depuis 2010. Ce zoom permet également de situer la Bourgogne-Franche-Comté au regard des objectifs nationaux et régionaux et de mieux connaître les destinations de traitement de ces déchets ménagers et assimilés.

en 2023

Alterre doit réaliser un important travail de traitement des données 2021 sur les déchets ménagers et assimilés en Bourgogne-Franche-Comté, en mobilisant - comme à chaque expertise - plusieurs sources de données : l'enquête « Collecte » complétée par un recueil de données auprès de différents organismes, mais également au sein du référentiel régional des coûts proposés par l'ADEME. L'ensemble des résultats fera l'objet d'une publication d'une vingtaine de pages qui dressera, pour la première année, les principaux indicateurs issus du référentiel régional des coûts de gestion du service public des déchets.

Les déchets d'activités économiques (DAE) : un flux difficilement appréhendable

L'agence a participé à différents groupes de travail nationaux coordonnés par le RARE, le Réseau des Agences Régionales de l'Énergie et de l'Environnement. Elle a également échangé avec AURA-EE (Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement) sur la mutualisation, déjà appliquée en Auvergne-Rhône-Alpes, du questionnaire FEDEREC (Fédération professionnelle des entreprises du recyclage) avec le questionnaire de l'enquête spécifique réalisée auprès des centres de tri DAE. Ces échanges ont validé l'intérêt de mieux connaître les installations de traitement des DAE, grâce à la prise en charge totale des enquêtes ITOM et centres de tri DAE, mais également

la mutualisation des questionnaires FEDEREC et centres de tri DAE ou le développement d'enquêtes auprès de filières spécifiques. Les échanges lors de ces groupes de travail ont également validé l'intérêt de construire un groupe de travail régional avec l'ensemble des acteurs de la thématique : Région, DREAL, ADEME, CCI (Chambre de commerce et d'industrie), CMA (Chambre de métiers et de l'artisanat), syndicats professionnel : FEDEREC, FNADE (Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement) et SNEFID (Syndicat National des Entrepreneurs de la Filière Déchet, et entreprises de recyclage et la valorisation des déchets...

et aussi...

Au-delà de son programme de travail 2022, l'ODEC a également participé à différents événements, tels que la commission consultative du PRPGD, la Journée Biodéchets organisée par la Région, la Journée déchets du BTP organisée par la Région dans le cadre de l'opération régionale visant à structurer un écosystème favorable à la prévention et au réemploi de ces déchets, les réunions du groupe de travail « Déchets » du RARE, la présentation régionale Cyclamed, ainsi qu'au 20 ans de l'association Rudologia.

COORDINATION DE L'OBSERVATOIRE RÉGIONAL ET TERRITORIAL ÉNERGIE CLIMAT AIR



Piloté par la Région, l'ADEME et la DREAL, coordonné par Alterre en partenariat avec Atmo BFC et appuyé par le Laboratoire THÉMA de l'Université, l'observatoire est au service des territoires pour leur apporter des éléments de connaissance, une meilleure compréhension des enjeux et un lieu d'échanges d'expériences. Outre la production régulière de données et d'états des lieux pour accompagner l'action dans les territoires, l'observatoire a approfondi des sujets variés de préoccupation en se plaçant dans une approche globale de transition socio-écologique, qui fait le lien avec d'autres questions environnementales ou socio-économiques. Des travaux ou rencontres ont ainsi été réalisés sur les énergies renouvelables, la précarité énergétique des ménages, l'éclairage public, la séquestration du carbone dans les forêts et les sols, ainsi que la qualité de l'air intérieur.

La rencontre annuelle de l'ORECA : s'approprier de nouvelles données et élargir ses connaissances

Plus de 80 participants ont assisté à la web-rencontre annuelle de l'ORECA le 12 octobre, l'occasion de connaître les travaux réalisés par l'observatoire et ceux

à venir et d'échanger en petits groupes dans trois ateliers. L'ensemble des replays, supports et ressources présentées sont consultables sur le site de l'ORECA.

► Atelier « Quoi de neuf dans les données énergie, climat, air et mobilité ? »

pour l'appropriation des nouvelles données, notamment sur le thème de la mobilité des personnes.



► Atelier « Forêt et carbone : quels rôles pour les territoires ? »

avec l'éclairage d'experts de l'ONF (Office national des forêts), de Fibois et des Communes forestières de Bourgogne-Franche-Comté.

► Atelier « Qualité de l'air intérieur : quels enjeux ? Comment agir ? »

avec deux retours d'expériences : la commune de Tramayes (71) sur la prise en compte du radon dans la rénovation d'un bâtiment et Grand Besançon Métropole (25) sur la qualité de l'air intérieur dans les établissements d'accueil collectifs d'enfants et centres de loisirs.



Une vidéo « 3 minutes pour comprendre la qualité de l'air intérieur »

Dans sa collection « 3 minutes pour comprendre », l'ORECA propose de visionner une nouvelle vidéo sur les enjeux de la qualité de l'air intérieur. Elle présente les enjeux spécifiques à la région sur ce sujet, les chiffres clés des impacts sur la santé, ainsi que des pistes de solutions. Pour la réaliser, l'ORECA s'est entouré de nombreux experts : Atmo BFC, ARS BFC (Agence régionale de santé), Pôle Énergie BFC, DREAL BFC, Mutualité Française CMEI (Conseil médical en environnement intérieur), ADEME, OQAI (Observatoire de la qualité de l'air intérieur).



ÉNERGIE



CLIMAT



AIR



AIR INTÉRIEUR



C'est désormais un pack de quatre vidéos « 3 minutes pour comprendre » qui est disponible en téléchargement sur demande et consultable sur le site Internet de l'ORECA.

Énergies renouvelables : état des lieux régional et rencontre autour du photovoltaïque

Chaque année, l'observatoire met à jour les productions d'énergies d'origine renouvelable (EnR) pour l'ensemble des filières en Bourgogne-Franche-Comté. Ces données sont disponibles à l'échelle communale dans la plateforme OPTeER de l'ORECA. Elles font également l'objet d'une publication à l'échelle départementale et régionale.

Il s'agit d'un document d'état des lieux complet et détaillé des énergies renouvelables produites en 2020, apportant des éléments d'analyse, en plus des cartographies des sites de production et graphiques d'évolution pour chacune des filières. Ce document est également téléchargeable sur le site de l'ORECA.

L'observatoire a également présenté les grandes tendances des filières EnR lors de la rencontre annuelle sur les énergies renouvelables, le 21 mars, qui a réuni 80 participants en visioconférence. Cet événement a été l'occasion de faire un zoom sur la production d'électricité photovoltaïque, avec trois retours

d'expériences de collectivités et de collectifs citoyens (La Fruitière à Énergies, l'Agglomération de Nevers et Coop Solaire Nord Franche-Comté). L'ensemble des interventions est disponible en replay sur le site de l'ORECA. Une synthèse est également proposée dans la publication d'état des lieux régional.



Crédits photos (de gauche à droite) : Pixabay, La Fruitière à Énergies, Alain Doire/BFC Tourisme

en 2023

Comment améliorer l'appropriation des projets EnR dans les territoires ?

Le projet de loi relatif à l'accélération de la production des énergies renouvelables affirme la nécessité de concilier l'amélioration de l'acceptabilité locale avec l'accélération du déploiement des énergies renouvelables. Plus que la seule acceptation des projets d'EnR, la question se pose de favoriser leur appropriation par l'ensemble des acteurs dans les territoires. La rencontre 2023 sur les énergies renouvelables sera l'occasion de prendre du recul sur cette question et de s'inspirer de plusieurs retours d'expériences.

et aussi...



Le 13 décembre, la Région organisait, à Dijon, une Journée régionale des énergies renouvelables. L'occasion pour Alterre de rencontrer élus et techniciens de collectivités autour du stand de l'ORECA : présentation de la plateforme de l'observatoire et des travaux en cours sur les énergies renouvelables, la précarité énergétique, la séquestration du carbone dans les milieux, l'éclairage public... Autant de sujets sur lesquels échanger et écouter les besoins des territoires.

L'ensemble des productions de l'ORECA sont à retrouver sur son site Internet dédié : www.oreca-bfc.org

Précarité énergétique des ménages : zoom sur la question de la mobilité

La Bourgogne-Franche-Comté est la région française la plus exposée à la précarité énergétique des ménages. Afin d'améliorer la connaissance sur cette question, l'observatoire met à disposition 24 indicateurs actualisés concernant, à la fois, la précarité énergétique dans le logement et celle liée aux déplacements quotidiens. Ils couvrent trois orientations :

- ▶ caractériser le niveau de précarité énergétique des ménages dans les territoires ;
- ▶ étudier certains déterminants de la précarité énergétique ;
- ▶ avoir un état des lieux des dispositifs d'aides proposés.

Ces indicateurs sont à disposition sur la plateforme OPTeER de l'observatoire, depuis la maille communale jusqu'à la maille régionale. Ils font l'objet d'une fiche territorialisée dédiée à ce sujet que les utilisateurs peuvent consulter ou télécharger pour retrouver les indicateurs essentiels sur le sujet pour leur territoire.

exemple d'une fiche territoriale à retrouver depuis le site Internet de l'ORECA, rubrique « Mon territoire »



Décryptage de la précarité en matière de mobilité

+ de 220 000

C'est le nombre de ménages exposés à une forme de précarité énergétique pour leurs déplacements quotidiens en voiture, en 2018. Cela représente 17,2 % des ménages, soit trois points de plus que la moyenne nationale (13,8 %). En proportion, ce sont les territoires périurbains éloignés autour des grands pôles urbains, mais aussi les territoires ruraux, qui sont les plus touchés, notamment l'ouest de la région et le nord de la Haute-Saône.

Moins connue que pour le logement, la précarité énergétique liée aux déplacements quotidiens s'est renforcée ces dernières années avec l'augmentation des prix des carburants. En Bourgogne-Franche-Comté, 17 % des ménages sont exposés à la précarité énergétique pour se déplacer. Et 10 % des ménages sont en double précarité en cumulant, à la fois, des difficultés à régler leurs factures d'énergie pour le logement et à payer le carburant pour se déplacer en voiture au quotidien.

Afin d'apporter des clés de compréhension sur ce phénomène, l'observatoire a organisé un webinaire le 10 janvier 2023, qui a permis d'identifier les freins à la

mobilité, de resituer l'action des territoires, suite à la loi d'Orientation des mobilités de décembre 2019, et de mettre en lumière des retours d'expériences.

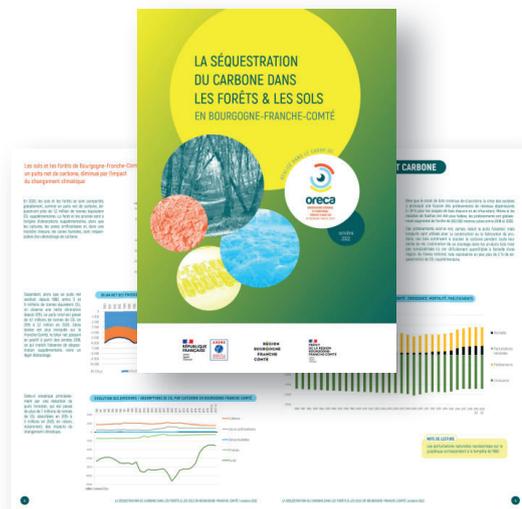
Les interventions de l'ADEME, du Laboratoire de la Mobilité Inclusive, de la Région Bourgogne-Franche-Comté, de la Cellule France Mobilités BFC, du réseau Mob'In et du Parc naturel régional du Haut-Jura sont à retrouver en replay sur le site de l'ORECA.



en 2023

Une rencontre pour une meilleure interconnaissance des acteurs et des initiatives

Des actions de lutte contre la précarité énergétique des ménages sont menées à de multiples échelles territoriales. Les acteurs concernés par le sujet sont d'horizons très divers : énergie, habitat, transports, aménagement du territoire, social, santé, etc. Ils ont pu faire remonter leurs besoins de mieux se connaître et d'avoir une meilleure vision des initiatives existantes en Bourgogne-Franche-Comté. Aussi, l'observatoire organisera, en 2023, un temps d'échanges pour une meilleure interconnaissance des acteurs.



Séquestration du carbone dans les milieux : un puits net de carbone qui s'amoin-drit

Élément majeur pour atteindre l'objectif de neutralité carbone d'ici 2050, la connaissance de la séquestration de carbone est indispensable et fait l'objet de nombreux travaux de recherche. Alterre mène, depuis de nombreuses années, des actions pour diffuser la connaissance sur un sujet encore mal maîtrisé. En 2022, Alterre a produit une note d'analyse des dernières données sur la séquestration du carbone

dans les sols et les forêts. Les résultats montrent que le bilan net des absorptions de CO₂ par les sols et les forêts s'est nettement amoindri depuis 2015. Le stock de carbone en place est toujours là, mais il ne « grossit » plus autant qu'auparavant, en lien principalement avec les impacts du changement climatique sur la forêt.

Forêt et carbone : quels rôles pour les territoires ?

- ▶ Comment préserver le réservoir de carbone que représente la forêt ?
- ▶ Est-il préférable de laisser vieillir la forêt ou bien de dynamiser son exploitation par une gestion durable ?
- ▶ Quelles actions pour une collectivité pour accroître son action d'atténuation du changement climatique grâce à la forêt ?

Le 12 octobre, lors d'un atelier de la rencontre annuelle de l'ORECA, Alterre a invité trois experts à répondre à ces différentes questions :

- Christine Deleuze, responsable de la stratégie carbone à l'ONF
- Martin Liberati, chargé de mission bois-énergie et écosystèmes forestiers à FIBOIS BFC
- Rémi Chambaud, directeur de l'URACOFOR (Union régionale des communes forestières Bourgogne-Franche-Comté)

Le replay des présentations et des échanges est disponible sur le site de l'ORECA.

Focus sur la réduction et la séquestration des gaz à effet de serre (GES) en grandes cultures

L'agriculture est, à la fois, le second secteur émetteur de GES (derrière les transports), mais aussi l'un des piliers de la lutte contre le changement climatique, grâce à son potentiel de stockage du carbone dans les sols et la biomasse.

Le 10 juin, Alterre a organisé un webinaire, afin de mieux identifier les pratiques pour éviter ou réduire les émissions de GES en grandes cultures (dioxyde de carbone, mais aussi protoxyde d'azote), et pour savoir comment améliorer la séquestration de carbone dans les sols agricoles, les grandes cultures représentant, selon l'INRAE (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement), le principal potentiel de stockage additionnel de carbone en agriculture. Enfin, des dispositifs ont pu être présentés, comme le Label bas-carbone pour les grandes cultures ou le programme de recherche NatAd-GES, ainsi que le retour d'expérience du GIEE (groupement d'intérêt économique et environnemental) Magellan, un collectif d'agriculteurs dans la Nièvre.

en 2023 Un espace de partage des connaissances

Alterre proposera une participation à un espace de partage des connaissances sur le sujet de la séquestration du carbone, afin de les capitaliser et les diffuser de façon la plus accessible possible.

Consommation dans l'éclairage public des collectivités : une évolution des pratiques

L'éclairage public pèse lourdement dans les consommations et dépenses d'énergie des collectivités. L'évolution des pratiques d'éclairage est l'une des premières actions de sobriété que les collectivités peuvent mettre en œuvre, avec des gains conséquents et immédiats. Outre les enjeux liés à la consommation d'énergie, au changement climatique et au budget des collectivités, la pollution lumineuse touche aussi l'astronomie et le tourisme, la qualité des paysages nocturnes, mais aussi la biodiversité et la santé humaine.

Suite à un premier état des lieux publié début 2021, Alterre a souhaité renouveler son enquête auprès des collectivités et de leurs conseillers en énergie partagés. Un nouvel échantillon de communes a pu être constitué avec les données de 772 communes pour l'année 2020, soit 21 % des communes de Bourgogne-Franche-Comté et 30 % de la population régionale. De nouvelles questions ont été introduites qui permettent de mieux connaître les pratiques des collectivités dans un contexte de hausse du prix de l'électricité.

CHIFFRES CLÉS DE L'ENQUÊTE

- 71 % des communes pratiquent l'extinction nocturne.
- 75 % des communes de moins de 500 habitants pratiquent l'extinction nocturne, alors qu'elles ne sont que 24 % pour les communes de plus de 5 000 habitants.
- 1/4 des communes pratiquant l'extinction nocturne le font seulement sur une partie de leur territoire ; c'est davantage le cas dans les villes de taille plus importante.
- 4 % des communes choisissent l'abaissement d'intensité de l'éclairage, plutôt que l'extinction ; ce sont principalement des villes de plus de 10 000 habitants.



APPUI AUX TRANSITIONS

La mise en œuvre des transitions vers un développement plus soutenable et désirable se fait depuis le terrain, dans et par les territoires. Elles sont souvent initiées ou soutenues par les collectivités locales et leurs groupements, avec un enjeu fort de mobilisation des différents acteurs socio-économiques et associatifs de ces bassins de vie. Mais la mise en place des solutions propres et adéquates aux enjeux locaux n'est pas toujours aisée. Pour faciliter et accélérer le passage à l'action, Alterre est présente pour apporter, aux acteurs des territoires en transition, des lieux d'échanges, de partages, d'orientations, des ressources, des expérimentations et de la méthode.

ALIMENTATION



En 2022, la coordination du réseau des Projets alimentaires territoriaux (PAT) en Bourgogne-Franche-Comté et son animation ont été réalisées par Alterre à la demande de la DRAAF (Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt), de l'ADEME et de la Région Bourgogne-Franche-Comté. Les PAT sont au carrefour des questions de santé publique, de précarité alimentaire, de préservation des ressources et de l'ensemble des sujets touchant à notre vie quotidienne.

Pendant un an, Alterre a donc accompagné les acteurs de la région en organisant des journées de formation techniques et thématiques, des webinaires, des rencontres sur le terrain... Point d'orgue de cette animation : le séminaire annuel des PAT, en décembre, à Autun (71), qui a clôturé l'année 2022 autour des 29 Projets alimentaires territoriaux développés dans notre région.

Un réseau... et des journées de formation

Permettre aux animateurs, chargés de mission et coordinateurs de PAT ou de politiques alimentaires locales de se rencontrer, d'échanger autour de leurs retours d'expériences, de se former avec des personnes ressources, tels sont les objectifs des journées techniques, thématiques et de webinaires du réseau des PAT. En 2022, Alterre a ainsi proposé plusieurs rendez-vous :

- en juin à Dijon, une journée technique consacrée à la construction et au développement d'un Projet alimentaire territorial en Bourgogne-Franche-Comté ;



© Axel Othelet - Alterre

- en juillet à Besançon, une journée thématique autour de la logistique et des leviers à destination des acteurs d'un projet alimentaire territorial pour re-territorialiser les flux alimentaires ;

- en octobre, avec deux webinaires, l'un consacré à la présentation de l'état des lieux des PAT/SAT (systèmes alimentaires territoriaux) en région, à destination des Directions départementales des territoires (DDT) et des référents ADEME ; l'autre, à la découverte du nouvel outil collaboratif en ligne du réseau des PAT en Bourgogne-Franche-Comté.

Un réseau... et des rencontres sur le terrain

Entre avril et mai, Alterre a réalisé une série de rencontres dans les huit départements de la région avec des chargés de mission, pour dresser un état des lieux des projets alimentaires en Bourgogne-Franche-Comté.

Deux mois plus tard, en juillet, Alterre s'est rendu dans plusieurs territoires pour

échanger avec les acteurs locaux engagés dans des PAT. Du Pays Nivernais Morvan, en passant par Nevers, puis le Clunisois et Dole et, enfin, le Grand Besançon Métropole, ces rencontres estivales ont permis de mieux connaître les nombreuses expériences et initiatives produites localement.

Un réseau... et des acteurs, ensemble

En 2022, Alterre avait choisi Autun pour être la ville hôte du séminaire annuel des projets et systèmes alimentaires territoriaux en Bourgogne-Franche-Comté. Ouvert à l'ensemble des acteurs de l'alimentation et de l'agriculture (élus et agents de collectivités, porteurs de projets, chargés de mission, associations, chambres d'agriculture et consulaires...), cette journée a accueilli plus de 120 personnes, venues de tous les départements de la région.

Au rythme des quatre temps qui ont animé ce séminaire, les participants ont pu réfléchir, ensemble, autour de la question foncière et de la résilience alimentaire de nos territoires.

Parmi les intervenants, étaient représentés la Chambre régionale d'agriculture, la SAFER (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural), le Grand Besançon Métropole, le Syndicat de l'Époisses, la Communauté de communes du Grand Autunois Morvan, Terre de Liens Bourgogne-Franche-Comté, la Communauté de communes du Clunisois, la DDT de Saône-et-Loire, la Région Bourgogne-Franche-Comté, les Semeurs du possible, la collectivité d'Autun, la DRAAF, l'ADEME...



LE TEMPS DU SENSIBLE



LE TEMPS DE L'INSPIRATION



LE TEMPS DU DÉBAT



LE TEMPS DU PARTAGE

© Aurélie Berbey - Alterre

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



L'adaptation au changement climatique est une priorité partagée des partenaires régionaux engagés dans les transitions environnementales.

Forte de son expertise à la croisée de différentes thématiques (eau, air, climat...), Alterre est idéalement placée pour mener des études, partager les connaissances avec les acteurs régionaux et appuyer l'animation des territoires sur ce sujet. Ainsi, Alterre intervient à différentes échelles pour sensibiliser aux impacts du changement climatique, valoriser les bonnes pratiques d'adaptation et faciliter le passage à l'action :

· au **niveau national**, via l'animation d'un groupe de travail thématique sur l'adaptation au sein du RARE.

· au **niveau régional**, via la co-animation du Groupe régional adaptation au changement climatique (GRACC).

· au **niveau infra-régional**, via l'appui à certaines collectivités, y compris des départements, pour sensibiliser et accompagner les acteurs dans leur démarche d'adaptation.

Émergence du GRACC

Après quelques années de montée en puissance, le Groupe régional d'adaptation au changement climatique (GRACC) a été lancé officiellement le 7 juillet 2022, à l'occasion d'une journée régionale dédiée à l'adaptation. Ce groupement rassemble huit acteurs de la région : le Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté, à travers la DREAL et la DRAAF, la Région, l'ADEME, les trois agences de l'eau actives sur le territoire (Rhône-Méditerranée-Corse, Seine-Normandie et Loire-Bretagne), l'ARS et l'OFB (Office français de la biodiversité). Ces derniers ont officialisé leur engagement à travers la signature d'une déclaration commune. Les objectifs du GRACC sont de mieux coordonner les actions de ses membres pour s'adapter, sans attendre, au changement climatique et d'accompagner les territoires pour trouver des solutions



© Aurélie Berbey - Alterre



© Bettina Guiod - Alterre

concrètes de lutte contre ses effets. Alterre apporte son appui aux membres du GRACC pour la mise en œuvre de ces objectifs, à travers des animations (webinaires, visites...) qu'elle porte tout au long de l'année.

Alterre a également contribué à la préparation et au bon déroulement de la journée du 7 juillet, organisée autour d'une matinée en plénière en présence d'un grand témoin - Benoît Leguet, directeur général d'I4CE (Institut de l'économie pour le climat), membre du Haut Conseil pour le Climat -, et d'une après-midi sous forme d'ateliers. Parmi ces derniers, un atelier sur le financement de l'adaptation a été animé par Axel Othelet, directeur d'Alterre, avec les interventions de I4CE, de la Banque des Territoires, du Syndicat mixte Métabief Mont d'Or et de la Caisse Centrale de Réassurance.

Élus, acteurs économiques, acteurs agricoles et forestiers, gestionnaires de réseaux et d'infrastructures, partenaires institutionnels, acteurs de la recherche... pas moins de 150 personnes sont venues à cette journée, afin d'échanger, partager, phosphorer sur les initiatives engagées dans la région.

Animation régionale autour de l'adaptation

Aux côtés de l'ADEME et de la Région, Alterre décline les actions du GRACC autour de quatre axes stratégiques, afin d'illustrer les

enjeux et les solutions d'adaptation pour les territoires et acteurs de Bourgogne-Franche-Comté.

Mise en réseau

Pour favoriser les échanges entre acteurs de différents domaines (climat, eau, forêt, agriculture, risques, aménagement, santé...) et décloisonner les approches, Alterre a de nouveau proposé un cycle de trois webinaires mettant en avant des solutions d'adaptation au changement climatique sur :

- le thème de l'agriculture et du changement climatique (mai 2022)
- le thème de la santé (décembre 2022)
- les infrastructures (janvier 2023)

À chaque webinaire, un expert est sollicité pour apporter un éclairage sur les enjeux du changement climatique, puis des retours d'expériences sont valorisés, afin d'illustrer les solutions d'adaptation mises en œuvre dans les territoires de la région.

et aussi...

Alterre est formée à l'outil d'animation ClimaStory pour sensibiliser les élus et acteurs de territoires sur le changement climatique et les leviers d'adaptation. N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus !

Alterre anime un groupe de travail national sur l'adaptation au changement climatique dans le cadre du RARE. L'objectif est d'échanger entre pairs sur les pratiques et les outils disponibles, de mutualiser certains travaux et de valoriser les actions des agences sur l'adaptation.

Partage de connaissances

En tant que centre de ressources, Alterre a pour rôle de mettre à disposition des connaissances et diffuser une information commune fiable sur les effets du changement climatique en région. Dans

cette optique, les replays des webinaires sont mis à disposition sur le site d'Alterre, ainsi que toutes les ressources développées sur le sujet (Repères, infographie, vidéos...).

en 2023

Le 87^e numéro de Repères sera dédié aux leviers de l'adaptation en Bourgogne-Franche-Comté (parution été 2023).

Accompagnement des territoires

Afin de faciliter la montée en compétence des territoires sur le sujet de l'adaptation au changement climatique, Alterre appuie l'ADEME dans le cadre de ses missions d'accompagnement des territoires sur ce sujet. En 2022, un groupe de 12 collectivités souhaitant initier ou renforcer leur stratégie d'adaptation ont pu suivre la formation ADEME dédiée et bénéficier d'un suivi et de conseils tout au long de cette formation.

L'accompagnement des territoires passe également par la diffusion d'information et d'outils leur permettant de passer à l'action. Dans cette optique, une analyse des financements dédiés à l'adaptation a été menée

par Alterre, à travers le stage de Bettina Guidod. Ce travail a permis de mettre en lumière les financements proposés par les membres du GRACC, et de mettre en avant les thématiques financées ainsi que les complémentarités des dispositifs.

en 2023

Cette dynamique de groupe sera renforcée, à travers l'organisation d'ateliers d'accompagnement, et élargie à d'autres territoires bourguignons-franc-comtois.

et aussi...

Le 2 janvier 2022, Alterre est intervenue auprès des étudiants de 3^e année d'ingénieur à SupAgro Dijon sur les thèmes du changement climatique et des enjeux de la haie.

Puis, en octobre, le GRACC et l'outil d'animation « les Ateliers du Climat » ont été présentés à la journée régionale des PCAET (plans climat-air-énergie territoriaux).

Par ailleurs, plusieurs interventions et un appui à l'animation auprès du Département de la Nièvre ont été réalisés en juin et décembre.

Retours d'expériences



© Camille Buyck - Alterre

Afin de sensibiliser les élus aux enjeux du changement climatique sur leurs territoires et partager les actions et initiatives locales, des journées techniques ont été organisées sur le terrain :

- ▶ sur le Bassin versant de l'Armançon, pour voir la mise en place de Solutions d'adaptation fondées sur la Nature (SafN) pour lutter contre les risques d'inondation et de ruissellement (avril 2022) ;
- ▶ autour de Beaune, afin de découvrir des initiatives de régénération des forêts pour lutter contre les impacts de la sécheresse (octobre 2022).

Ces retours d'expériences ont également été valorisés au format vidéos, pour être diffusés au plus grand nombre. À retrouver sur www.alterrebourgognefranchecomte.org

Constamment en veille sur les bonnes pratiques en matière d'adaptation, Alterre a également recensé de nombreuses initiatives locales, qui sont valorisées sous forme de fiches retours d'expériences (REX).

en 2023

De nouvelles visites de terrain et le développement d'un portfolio de fiches REX permettront de porter à connaissance les initiatives d'adaptation.

Transition de la Station de Métabief Engager la transformation d'un modèle économique

Le Syndicat intercommunal de Métabief (SIM) a pour mission de gérer le service de distribution d'eau potable sur son territoire. Face à l'augmentation des coûts de production et de distribution de l'eau, le SIM a engagé une réflexion stratégique pour assurer la pérennité de son service public. Cette réflexion a conduit à la mise en place d'un plan de transition énergétique et climatique ambitieux, visant à réduire les émissions de CO2 et à améliorer l'efficacité énergétique des infrastructures.

LES GRANDES ETAPES

1. Diagnostic initial et identification des enjeux.
2. Définition d'un cadre stratégique et d'objectifs.
3. Mise en place de mesures d'adaptation et de résilience.
4. Suivi et évaluation des actions.

Changement climatique

Le changement climatique a des impacts directs et indirects sur le cycle de l'eau. L'augmentation des températures entraîne une évaporation accrue, réduisant les réserves d'eau souterraine et de surface. De plus, les événements météorologiques extrêmes (sécheresses, inondations) perturbent la disponibilité et la qualité de l'eau.

LE RÉSEAU CAPTER



Les captages au cœur des projets de territoires

Le Réseau Captages a été créé, en 2012, dans le cadre du Plan régional santé environnement (PRSE2) porté par l'ARS et la DREAL, en partenariat avec les trois agences de l'eau (Loire-Bretagne, Rhône-Méditerranée-Corse et Seine-Normandie). Animé par Alterre, dans son rôle reconnu de plateforme d'échanges entre acteurs, le réseau a évolué, en 2019, pour devenir le Réseau CapTer (Captages et approche territoriale). Il poursuit trois objectifs majeurs :

- **METTRE EN LIEN** les porteurs de projets isolés avec les partenaires utiles (services de l'État, collectivités, agriculteurs, industriels, associations, etc.) pour favoriser les échanges et les synergies.
- **SENSIBILISER** les acteurs à la protection des captages, via une approche territoriale.
- **FACILITER** l'accès aux informations et valoriser les retours d'expériences.

Réalisation d'un état des lieux des projets intégrés de territoire visant la gestion et la protection de la ressource en eau en région

En janvier 2022, un recensement des différentes dynamiques territoriales favorables à la qualité de l'eau en région

Bourgogne-Franche-Comté a permis de produire une cartographie, disponible sur le site Internet d'Alterre.

Appui aux territoires pour l'émergence et le suivi de projets de territoires

Alterre a participé aux ateliers de concertation dans le Jura, organisés dans le cadre du dispositif « L'eau d'ici* », porté par la DREAL. Aux mois de mars et avril, trois rencontres ont été réalisées avec les acteurs du territoire de la Communauté de communes Sud Territoire (CCST) et deux autres avec l'Espace communautaire Lons Agglomération (ECLA).

Une convention de partenariat, entre l'EPAGE (établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau) Sequana et Alterre, a été signée autour du projet territorial « Eau et agriculture durables du Châtillonnais », visant à travailler sur la rémunération des paiements pour services environnementaux et la création de filières territorialisées à bas niveau d'intrant.

Valorisation des projets de territoire intégrés via les canaux de communication et d'échanges existants

Le réseau CapTer a valorisé, de différentes manières, plusieurs projets de territoire, mais également différents outils élaborés par les acteurs locaux, comme nationaux, qui permettent de lancer des dynamiques territoriales favorables à la reconquête de la qualité de l'eau.

À la Journée régionale du réseau CapTer, en juin à Dijon, le projet de territoire intégré pour reconquérir la qualité de l'eau de la CCST (dispositif « L'eau d'ici » / action 54 du PRSE3), ainsi que le PAT du Grand Autunois, qui met notamment en place des filières favorables à la qualité de l'eau, ont été mis en valeur.



© GIP-CAFOC

(Centre permanent d'initiatives pour l'environnement)Yonne et Nièvre, ont fait l'objet d'ateliers de découvertes et de réflexions.

Par ailleurs, les outils, comme la démarche Co-Click'Eau de l'INRAE, la démarche OPAAL (Outil d'adaptation à l'agriculture locale) de Marie Buard (Terrcibio) et l'approche par la lecture de paysage du CPIE

* Piloté et mis en œuvre par la DREAL, « L'eau d'ici » est accompagné par Alterre, notamment à travers des actions de communication à l'image de la réalisation de la plaquette de présentation de ce dispositif.

extraits de la plaquette L'EAU D'ICI



en 2023

En 2023, le réseau CapTer renforcera son action sur l'accompagnement des projets intégrés de territoire. L'objectif, à travers la mise en place d'un dialogue territorial et d'un accompagnement rapproché, est de travailler sur des projets centrés sur l'amélioration de la qualité de l'eau, en reliant cette question à d'autres sujets, notamment l'alimentation. Ces réflexions seront élargies à la notion d'usage et de partage de la ressource et impliqueront, donc, la notion d'acculturation sur les enjeux liés aux captages et à l'amélioration de la qualité de l'eau pour les territoires. Le réseau, à travers cet axe, doit participer au renforcement de la capacité à agir pour inciter les collectivités à se mobiliser. Rendez-vous techniques et thématiques (journée terrain, webinaire, cafés CapTer pour les animateurs des bassins d'alimentation de captage) avec l'appui d'outils de communication, dont une nouvelle lettre d'information repensée, sont au programme.

LE RÉSEAU BOCAG'HAIES



Le Réseau Bocag'Haies de Bourgogne-Franche-Comté, animé par Alterre depuis 15 ans, est une plateforme régionale d'échanges d'expériences et de mutualisation des connaissances sur l'arbre et la haie champêtre, et sur les réseaux agroforestiers. Il a pour objectifs de contribuer à maintenir, restaurer et valoriser le maillage bocager, d'appuyer les politiques publiques (État et établissements publics, Région, Départements) en faveur des haies et de la trame bocagère et agroforestière. Le réseau poursuit trois principaux axes de travail :

- **CONNAÎTRE** : mener et/ou valoriser les travaux d'amélioration des connaissances sur le bocage.
- **PARTAGER** : Informer, sensibiliser les acteurs régionaux clés (élus, agriculteurs, aménageurs...) aux enjeux actuels et valoriser les expériences pour favoriser l'action.
- **APPUYER** : Apporter un appui aux pouvoirs publics à la mise en œuvre des politiques publiques en faveur du bocage, de la haie et de l'arbre champêtre, et de renseigner les acteurs locaux.

en 2023

- ▶ Implication dans la phase de développement du projet VITAF
- ▶ Poursuite des échanges en vue de la création d'une AFAC régionale
- ▶ Vidéos et indicateurs du bilan du programme Plantons des haies.
- ▶ Formation des nouveaux correspondants Bocag'haies
- ▶ Trois nouvelles journées d'échanges
- ▶ Un numéro du magazine Repères consacré aux haies

Organisation de journées d'échanges

Dans son rôle d'animateur, Alterre a organisé deux journées d'échanges le 27 janvier à Nesles et Massout (21), sur la réglementation des haies et un appui au montage de dossier, et le 27 septembre à Quingey (25) sur la gestion des linéaires. Elles ont rassemblé, chacune, une trentaine de personnes et ont permis de faire monter en compétences les participants, de visiter une truffière et de montrer les techniques d'entretien.

Une journée de sensibilisation, co-organisée avec le GIEE Prairies DOR à Melin (70), a permis de montrer à plus d'une cinquantaine d'agriculteurs les intérêts de la plantation et de la gestion durable des haies.



© Perrine Lair - Alterre

Amélioration des connaissances

Alterre a accueilli deux stagiaires pendant six mois sur les sujets suivants :

Typologie et évolution des haies en Bourgogne-Franche-Comté

Par échantillonnage, les principaux types de haies présentes en région ont été déterminées, en s'appuyant sur la typologie des haies produites par l'Afac-Agroforesteries (Association française des arbres champêtres). Une estimation de l'évolution du linéaire en Franche-Comté a également été réalisée par analyse de photographies aériennes.

Sociologie de la motivation de planteurs de haie et fertilité

En interrogeant des personnes ayant planté des haies dans le cadre du dispositif « Bocage et paysages » sur leurs motivations et leurs perceptions de la haie, l'objectif était d'évaluer si elle est considérée comme partie intégrante du système de culture. Pour appuyer les motivations agronomiques, une analyse de fertilité sommaire a été conduite au pied des haies.

Dynamique régionale

Des groupes de travail ont permis d'échanger avec les acteurs régionaux sur les enjeux et les perspectives du réseau et de l'arbre hors forêt. Des réunions autour de la création d'une future AFAC régionale ont également permis de recueillir les attentes des acteurs.

Le Partenariat européen pour l'innovation VITAF (VITiculture AgroForesterie), porté par le lycée Lucie Aubrac à Davayé (71) a l'ambition de créer une dynamique agroforestière dans le vignoble mâconnais et

régional. Lors de cette première année d'émergence, en tant que membre du comité scientifique, Alterre y a représenté le réseau et relayé les initiatives régionales.

Avec la fin du programme « Plantons des haies », Alterre a également mis à jour la liste des correspondants Bocag'haies, qui appuient les porteurs de projets du dispositif « Bocage et paysages » de la Région pour y intégrer de nouveaux conseillers et améliorer leur couverture territoriale.

Valorisation de la haie et l'arbre hors forêt

Dans le cadre du programme « Plantons des haies », des témoignages de porteurs de projets ont été tournés permettant de partager leurs motivations et leurs choix. Les vidéos sont en cours de finalisation.

Alterre a également poursuivi son travail de mobilisation par la diffusion de spots radios (Fun radio, RTL/RTL2 et Radio Morvan), d'articles dans la presse et de posts sur les réseaux sociaux.



EFFONDREMENT DE LA BIODIVERSITÉ

Cinq vidéos seront bientôt disponibles sur le site Internet d'Alterre.



Le portail Internet eSET Bourgogne-Franche-Comté est dédié à l'information et la sensibilisation autour des questions de santé environnementale. Destiné à tous les publics, il propose un panel varié de supports pédagogiques et interactifs : clips vidéos « tout compris en 2 minutes », capsules rapid learning, serious games, ressources documentaires, retours d'expériences inspirantes, actualités et agenda des événements, cartographie des actions.

Aux côtés de l'IREPS et du GIP FTLV (formation tout au long de la vie), Alterre apporte son appui à l'alimentation et l'animation de cet outil, piloté par l'ARS, l'ADEME, la DREAL et la Région.

Animation d'un groupe de travail dans le cadre du PRSE4

De février à avril 2022, Alterre a animé trois groupes de travail multi-acteurs pour proposer un constat et des idées d'actions portant sur l'axe 3, consistant à intégrer la santé environnementale dans les politiques publiques et les projets territoriaux. Les travaux réalisés ont fait l'objet de nombreux allers-retours entre les animateurs des quatre axes et le comité d'animation, composé par l'ARS, la DREAL, la Région et l'ADEME.

Le travail intermédiaire a été présenté en GRSE (groupe régional santé environnement) du 28 juin 2022 pour validation par ses membres, afin d'engager le travail de rédaction des fiches actions.

Durant l'été et jusqu'à l'automne 2022, Alterre a contribué à la rédaction de fiches des axes 3 et 4 (initialement). Le travail de coordination entre les quatre animateurs et avec le comité d'animation a été poursuivi jusqu'à l'hiver 2022 pour aboutir à la présentation des objectifs opérationnels de chaque axe et des principaux contenus des fiches actions, lors du GRSE du 3 février 2023.



Pour le programme de travail 2022, pilotes et partenaires techniques ont convenu de deux principes de fonctionnement :

- ▶ **FONGIBILITÉ** : à l'exception de travaux pour l'ADEME, les lignes sont fongibles. Sous réserve de justification, puis d'approbation par le comité de direction, une thématique pourra être traitée au profit d'une autre sur le portail.
- ▶ **RÉACTIVITÉ ET SOUPLESSE** : la description et le fléchage des crédits par grands

chapitres (plutôt que par ligne précise), associés au principe de fongibilité, permettront au COTECH, composé du GIP-CAFOC (Centre académique de formation continue), de l'IREPS et d'Alterre, une plus grande capacité d'inventivité et de réactivité en lien avec l'actualité. Pour chaque proposition, une fiche d'intention, rédigée par le COTECH, est soumise au comité de direction, pour arbitrage.

Créer et actualiser les ressources

- Moustique tigre : mise à jour de la fiche thématique.
- Urbanisme favorable à la santé (UFS) : création d'une infographie sur les enjeux de l'UFS en région et réalisation d'une capsule vidéo, qui intégrera l'infographie.
- Santé environnement (SE) dans les territoires : finalisation de la capsule « Comment mettre en œuvre un projet en SE dans les territoires » et élaboration d'un document synthétique « Portrait minute de la santé des Bourguignons-Francis-Comtois », qui sera ensuite intégré à la capsule SE.
- Reportage (tournage : GIP-CAFOC - script : Alterre) sur la Journée du réseau CapTer (voir page 16) donnant lieu à deux capsules vidéo : la première retrace le déroulement de la journée (interventions plénières, témoignages, ateliers) et la seconde présente des témoignages et des retours d'expériences.
- Clip biodiversité et santé (script : IREPS et Alterre - diffusion : GIP-CAFOC).



Valoriser eSET, le portail régional de référence en santé environnement

- Élaboration d'un plan de communication pour renforcer la connaissance autour de eSET (développement des canaux de diffusion, valorisation des productions, évaluation...).
- Optimisation de la communication digitale (calendrier de publication, reporting, recensement des journées nationales santé environnement).

Capitaliser les actions des territoires

Alimentation de la rubrique « Santé, Environnement et Territoires »

- Trois nouvelles fiches de retours d'expériences : Lutte contre les perturbateurs endocriniens au Centre technique municipal de Besançon ; Tramayes, une collectivité école pour la prise en compte du radon en rénovation ; Terre de liens : les terres agricoles comme bien commun.
- Sept actions cartographiées.
- Quatre réunions avec l'IREPS, pour élaborer la stratégie et l'animation de la rubrique.
- Un nouveau schéma de gouvernance SE, proposé au comité de projet (16 février 2023) et des réunions techniques régulières entre l'IREPS et Alterre, pour faire le point sur l'avancement des travaux, préparer les comités de projet et les groupes de travail sur les productions.

Amélioration de la recherche documentaire et alimentation de la base de ressources

- 110 ressources documentaires supplémentaires répertoriées.
- 25 actualités et 26 événements recensés dans l'agenda.

Ressources à retrouver sur www.sante-environnement-bfc.fr

en 2023

- ▶ Contribuer à la production de supports d'information et de sensibilisation, améliorer la visibilité autour du portail régional eSET
- ▶ Poursuivre la valorisation des actions en SE portées par les territoires
- ▶ Développer et animer un réseau d'acteurs en SE sur toute la région

Et aussi...

Alterre sur les ondes pour démultiplier les messages de la transition écologique en Bourgogne-Franche-Comté

Depuis l'automne 2022, Alterre propose une émission mensuelle retraçant les principales missions de l'agence. Nos sujets sont mis en perspective par les différents chargés de mission accompagnés par des invités, spécialistes des questions abordées. C'est à partir du socle des missions de l'agence (changement climatique, déchets, énergie-climat-air, alimentation et eau, bocage et haies, santé environnementale), que nous proposons de poursuivre ces émissions en entrant davantage sur des questions précises à partir de la saison prochaine. Avec la mise en œuvre, par la Région, d'un « GIEC » régional

et d'une convention citoyenne pour le climat, de nombreux sujets d'expertise vont se présenter dans le paysage régional. Il en sera de même avec la mise en œuvre d'un réseau régional santé environnement dans lequel Alterre sera particulièrement impliqué, avec plusieurs partenaires. La radio est un bon vecteur pour informer la population, qui devra être impliquée plus fortement, dans les temps à venir, sur ces enjeux.



Crédits photos : Alterre et RCF

Alterre engagée pour promouvoir les modes de transports alternatifs

Comme chaque année, l'ensemble des salariés d'Alterre a participé au challenge régional « Au travail, on s'y rend autrement », organisé par l'ADEME Bourgogne-Franche-Comté.

Objectif : encourager les alternatives à l'utilisation individuelle de la voiture en valorisant le recours au vélo, au covoiturage, aux transports en commun, au télétravail, à la marche...

Alterre est arrivée 1^{re} dans la catégorie 10 à 49 salarié.es !

LES THÈMES DES ÉMISSIONS

Transition énergétique : relocaliser la production d'énergie. Avec Laurence Boubet, présidente de Centrales Villageoises Soleil Sud Bourgogne et Pascale Repellin d'Alterre (avril 2023)

L'importance des haies en Bourgogne-Franche-Comté. Avec Julie Lestage du CAUE (Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement) de Côte-d'Or et Perrine Lair, chargée de mission « Plantons des haies » à Alterre (mars 2023)

Mobilité solidaire et durable pour tous. Avec Agnès Messaadi-Paris, de Mob'in Bourgogne-Franche-Comté et Pascale Repellin, d'Alterre (février 2023)

Le déchet vert, une ressource à valoriser. Avec Charline Amoros, chargée de mission Valorisation organique au SIRTOM (Syndicat Intercommunal de Ramassage et Traitement des Ordures Ménagères) de la Vallée de la Grosne (71) et Marie-Lise Lagnier, chargée de projets ODEC à Alterre (janvier 2023)

Les enjeux de l'alimentation avec les projets alimentaires territoriaux. Avec Marie-Amandine Latour, responsable du pôle Agriculture de la Communauté de communes du Grand Autunois Morvan (71) et Antoine Lagneau, chargé de mission Alimentation à Alterre (émission de décembre 2022)

Journée Alterre 2022 : les mutations de l'économie face aux impératifs de la transition. Depuis le site d'Ulteria, où se déroulaient les conférences, Valérie Trivier, d'Alterre, est allée à la rencontre de trois intervenants : Aurélie Piet, économiste ; Alexis Nollet, cofondateur et directeur d'Ulteria et Patrice Valantin, gérant du bureau d'études Reizhan (novembre 2022)

La forêt face au changement climatique. Avec Rémi Chambaud de l'URACOFOR, Lilian Duband de l'ONF et Camille Buyck, chargée de mission Adaptation au changement climatique à Alterre (octobre 2022)

L'agence, aujourd'hui et demain, et les enjeux de la transition écologique dans la région Bourgogne-Franche-Comté par Axel Othelet, directeur d'Alterre (septembre 2022)

Alterre au vert pour réfléchir à son développement

La rentrée est traditionnellement la période, où l'équipe se retrouve en séminaire, pour préparer la programmation de l'année suivante. 2022 était une année particulière, car la réflexion sur les orientations pour les trois années à venir s'est ajoutée au programme. Repenser nos modes de faire, décliner en actions les orientations validées par l'Assemblée générale de l'associa-

tion et faire un peu de prospective sur les thématiques des futurs numéros de Repères ont bien occupé l'ensemble de l'équipe durant deux jours passés au sud de Dijon.



© Aurélie Berbey - Alterre



EXPLORATION

Alterre est reconnue pour sa capacité d'ouverture vers l'extérieur et ses qualités de veille et d'exploration qui permettent l'innovation, l'expérimentation et la mise en lumière de thèmes et enjeux émergents des transitions. Ces marqueurs de l'ADN d'Alterre, depuis sa création, déterminent le développement et la mise à disposition d'analyses et de solutions nouvelles apportant une meilleure compréhension et appropriation des enjeux, ainsi que des réponses adaptées et applicables pour engager et intensifier les transitions de manière intégrée en Bourgogne-Franche-Comté. Cette exigence, portée dans l'ensemble des activités d'Alterre, est un axe important de nos projets.



Magazine produit depuis de nombreuses années par Alterre, « Repères » est désormais une référence reconnue, au niveau régional et au-delà, et participe tant à la construction de culture commune, qu'à la diffusion des enjeux d'aujourd'hui et de demain aux acteurs et territoires. Il est diffusé gratuitement auprès d'une large liste de destinataires comprenant les communes de Bourgogne-Franche-Comté, les services environnement des autres collectivités et administrations territoriales de l'État, de nombreuses associations environnementales et autres, les établissements publics, collèges et lycées, bibliothèques, organismes consulaires, des entreprises et des particuliers. Il est également mis à disposition à l'occasion d'événements et de réunions organisés par Alterre ou auxquels l'agence participe.



Insoutenable ! Quelles solutions pour un monde meilleur et désirable ?

Repères n° 84 · juin 2022
16 pages · imprimé à 6 000 exemplaires



Ce numéro de Repères propose la synthèse des interventions de la Journée Alterre 2021 consacrée aux solutions pour un monde meilleur et désirable. Cette Journée a été organisée le 21 janvier 2022, à Dijon (en raison du contexte sanitaire, le format de la Journée fut de type plateau TV, avec une diffusion en direct via YouTube et Facebook).

Les textes sont issus des propos des six intervenants, et organisés en trois séquences, qui reprennent le déroulement de la Journée. Chacun des textes reprend les principales idées des interventions, permettant la compréhension des sujets.

Soutenabilité versus insoutenabilité, de quoi parle-t-on ?

avec Natacha Gondran, professeure en évaluation environnementale à Mines Saint-Étienne et Hélène Lavoix, présidente-directrice générale de The Red Team Analysis Society

Quelles pistes pour un modèle désirable ?

avec Vincent Liegey, essayiste et conférencier autour de la Décroissance et Véronique Varlin, directrice associée de l'ObSoCo, l'Observatoire société et consommation

Vers un système économique soutenable

avec Aurélien Oosterlinck, coordinateur de la Chaire Comptabilité écologique portée par la Fondation AgroParisTech et Sylvain Breuzard, président-fondateur de Norsys

1 + 1 = 3 Citoyens et collectivités au service de la transition

Repères n° 85 · novembre 2022
24 pages · imprimé à 6 700 exemplaires



Pour la rédaction de ce numéro, Alterre est allée à la rencontre de plusieurs territoires bourguignons-francs-comtois, afin d'observer la diversité des expériences de co-construction de projets de transition et présenter les outils et démarches mises en œuvre dans la région. Ainsi, huit retours d'expériences ont été choisis, un par département, en mixant les expériences rurales et urbaines.

Ce regard, pointé sur l'action locale, devient une nécessité, tellement les enjeux sont à la fois globaux, mais avec des réponses de plus en plus localisées. Nous savons que le mode de développement suivi par nos sociétés occidentales trouve clairement ses limites, nous savons également que certaines pratiques de consommation, certains comportements doivent changer si

nous souhaitons collectivement retrouver un monde soutenable. Or, la question de l'acceptabilité sociale est un socle majeur pour opérer ces changements. Et de nombreuses expériences en France et ailleurs ont fait la démonstration de l'efficacité de la participation citoyenne pour amplifier cette acceptabilité.

À partir d'éclairages d'experts (chercheurs, expérimentateurs et facilitateurs), il s'agit de documenter, montrer et valoriser les expériences territoriales de transition socio-écologique, en coopération avec les forces vives et particulièrement par l'association des citoyens à la définition et/ou à la mise en œuvre des projets, dans le but d'élaborer un premier diagnostic des initiatives diverses menées par les acteurs territoriaux en la matière, tout en les valorisant.



Temps de rencontres, d'échanges et de débats, les journées de conférences, organisées par Alterre chaque année, permettent de réunir des acteurs d'horizons différents pour prendre de la hauteur et explorer, ensemble, les nouveaux enjeux d'environnement et de développement soutenable grâce, notamment, aux présentations et tables rondes d'experts reconnus et de grands témoins partageant leurs expériences.

La Journée Alterre 2022

Les mutations de l'économie face aux impératifs de la transition écologique : sommes-nous dans l'impasse ?



La Journée Alterre a eu lieu le 21 octobre 2022 à Saint-Bris-le-Vineux dans l'Yonne. Plusieurs temps ont rythmé la journée : conférences plénières, zooms thématiques, table ronde et visite du site.

Cette année, elle s'est engagée à décrypter et analyser les mutations de l'économie face aux impératifs de la transition écologique, car les derniers rapports du GIEC sont formels : changer de modèle économique et social est une impérieuse nécessité, tant au niveau local que national et international. Dans le contexte géopolitique actuel, c'est d'autant plus important que cela permettrait de réduire la forte dépendance de la France aux importations d'énergies fossiles et d'engrais minéraux (révélée par la guerre en Ukraine).

Il semble, en fait, que l'économie de marché se régule bien uniquement quand il s'agit d'ajustements de court terme comme les prix, les taux d'intérêt ou les salaires. Mais elle peine à prendre en compte les enjeux de plus long terme, surtout quand ils sont non monétaires, comme l'écologie. Toutefois, l'emballlement climatique rencontré ces dernières années nous montre l'importance à agir rapidement et à engager clairement la mutation vers de nouveaux modèles de production. Agir rapidement tout en repensant un modèle sur le temps long, telle est l'équation difficile à résoudre pour les chercheurs, les acteurs économiques et les décideurs.

Des experts nationaux et locaux du sujet ont animé des conférences et une table ronde.

L'économie de demain

par Aurélie Piet, économiste et chercheuse indépendante

Le constat d'un monde malade remet en question le modèle économique actuel. En effet, le monde dans lequel nous sommes est à bout de souffle et notre survie est en danger. Il s'agit, à présent, de réinventer notre économie, la remettre en ques-

tion, repenser son rôle, son moteur et ses axiomes de base. Et proposer un nouveau paradigme économique, une nouvelle économie plus globale, plus humaine, plus qualitative... en somme, l'économie de demain.



Comment aller vers une économie décarbonée ? par Corentin Riet, référent « Résilience des territoires » au Shift Project

Les effets du dérèglement climatique et la raréfaction des énergies fossiles vont contraindre l'économie française à revoir son fonctionnement en profondeur. Elle doit se transformer pour devenir moins carbonée et plus résiliente. Cette évolution aura

des impacts sur les activités économiques actuelles, les emplois associés et les compétences recherchées pour permettre cette transformation.



Pour une économie vivante, au service du bien commun par Patrice Valantin, gérant du bureau d'étude Reizhan

Le modèle économique actuel s'est détourné des principes de coopération qui l'ont fondé. Pour reprendre le contrôle de l'économie pour les hommes et les territoires, l'économie vivante

propose un changement de paradigme « révolutionnaire » au service du bien commun, basée sur la cocreation de valeurs avec les systèmes vivants.





Les bifurcations challengent nos systèmes de formation par Laure Noualhat, journaliste spécialisée sur les questions écologiques

Le désir de changer de vie peut impulser une reconversion professionnelle, un changement de lieu d'habitation et de façon de vivre, pour redonner du sens à sa propre existence. Certains jeunes adultes stoppent leur activité professionnelle aussi pour

réfléchir, tout simplement. Compte tenu des crises écologiques, sociales, sanitaires, la bifurcation semble cloisonnée dans un cadre contraint, alors on peut se questionner : « bifurquer, oui, mais pour quoi faire et pour envisager quelle société ? »



S'engager localement dans la transition : comment les territoires, les entreprises, les organismes de formation pensent et font l'économie autrement

par Valentin Bertron, cofondateur et directeur pédagogique de l'Institut de Tramayes (Saône-et-Loire)



Établissement d'enseignement supérieur associatif, l'Institut de

Tramayes enseigne à ses étudiants une manière de penser, d'œuvrer et d'entreprendre au service de la ruralité. On y apprend des métiers manuels de plus en plus (re)demandés (charpentier, boulanger, boucher...), en alternance avec des enseignements en sciences humaines et sociales. L'objectif est d'avoir une approche globale des enjeux mondiaux et de développer une réflexion critique, ainsi qu'une démarche citoyenne. Les enseignements de gestion s'orientent, quant à eux, vers la création de modèles économiques (entreprise, coopérative) « sains », dont la finalité n'est pas que le seul profit.

et Alexis Nollet, cofondateur et codirigeant d'Ulterïa



Il est désormais demandé aux entreprises de conjuguer économie, social et environnement. Pourtant, notre modèle de société actuel repose sur la seule valeur économique, qui génère une dette sociale et environnementale. L'écosystème Ulterïa propose un modèle industriel et économique incluant l'écologie dans toutes ses composantes. Sur un vaste terrain, acquis en 2017, le groupe a installé une ferme, une usine, une école Montessori et une maison écocitoyenne ; c'est-à-dire une maison de la transition, où toutes les personnes, publiques ou privées, peuvent se retrouver et engager quelque chose ensemble.

Sur le site Internet d'Alterre, à la rubrique Actions en cours/Journée Alterre, nous vous proposons de retrouver la présentation des intervenants, le replay sur notre chaîne YouTube, une émission radio de 20 minutes (avec Aurélie Piet, Alexis Nollet et Patrice Valantin). Et pour aller plus loin, le numéro de Repères qui lui est consacré.

Cette Journée a été financée par la Région, la DREAL et l'ADEME Bourgogne-Franche-Comté, avec la contribution d'Exco Socodec et du groupe La Poste.

UNE JOURNÉE DE CONFÉRENCES, MAIS PAS SEULEMENT...

Pour traiter des mutations économiques, Alterre a proposé sa journée régionale au cœur de l'écosystème Ulterïa à Saint-Bris-le-Vineux dans l'Yonne, comme une illustration en région d'une entreprise qui pense, à la fois, son ancrage territorial et sa gouvernance interne. En effet, les participants ont pu découvrir la

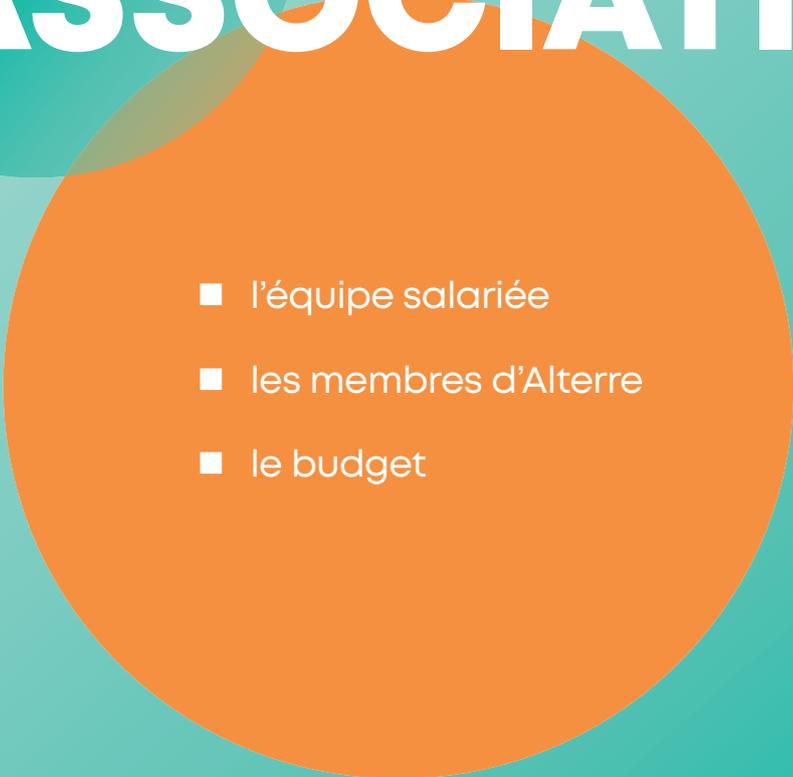
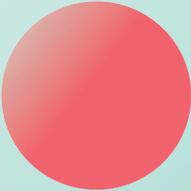


Ferme d'Ulterïa, une chèvrerie et une fromagerie implantées sur le même site que l'entreprise Mobil Wood, spécialisée dans le mobilier de magasins bio. Un projet d'implantation d'une école alternative Montessori est en cours. L'idée de l'écosystème est de croiser le lieu où on apprend (au-delà de l'école, un centre de formation sur les gouvernances partagées existe en son sein), où on travaille, avec la menuiserie, et où on se nourrit, avec le symbole de la chèvrerie. La Ferme d'Ulterïa a, d'ailleurs, été le décor



principal du moment de restauration de la journée. Les participants ont pu savourer les mets savamment préparés par Ollie Timberlake, traiteur local.





VIE ASSOCIATIVE

- l'équipe salariée
- les membres d'Alterre
- le budget

L'ÉQUIPE



Axel Othelet | direction
Élisabeth Louis | finances & administration



Perrine Lair | Plantons des haies & réseau Bocag'Haies



Pascale Repellin | activités d'observation · ORECA



Camille Buyck | adaptation au changement climatique



Marie-Lise Lagnier | déchets · ODEC



Valérie Trivier | ressources documentaires, réseaux sociaux et eSET

Aline Ginda | réseau CapTer (du 3 janvier au 13 septembre 2022)



Fabienne Lapiche-Jaouen | projets & évènementiel

Antoine Lagneau | alimentation & CapTer



Guillaume Westrelin | ORECA et ODEC (depuis le 7 février 2022)

Jean-Philippe Harand | systèmes d'information



David Michelin | biodiversité (jusqu'au 20 janvier 2022)

Aurélie Berbey | communication



STAGIAIRES

Bettina Guidi (1^{er} mars - 31 août 2022)
M2 STPE - Sol, eau, milieux, environnement
Université de Bourgogne
Analyse des outils de financement pour
l'adaptation au changement climatique
en BFC

Simon Lefebvre (4 mai - 21 octobre 2022)
ISTOM-École supérieure d'agrodéveloppement international. 5^e année Ingénieur
en agrodéveloppement international
Étude de la fertilité des sols agricoles de
BFC en fonction d'une typologie de haie

Benoît Meger (5 avril - 31 août 2022)
M2 Biologie, écologie, évolution
biodiversité végétale et gestion des
écosystèmes tropicaux
Université de Montpellier
Étude de la typologie des haies

Karine Lamoureux (27 juin - 8 juillet 2022)
Approche sociologique d'une
organisation
Institut Agro Dijon

LES MEMBRES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

BUREAU

Collège 1

Collectivités, EPCI & associations les représentant

Jean-Patrick Masson
(Dijon métropole)
Président



Stéphanie Modde (Conseil régional)
Vice-présidente



Stéphane Woynaroski (Conseil régional)

Conseil économique, social et
environnemental régional



Conseil départemental
de l'Yonne



Parc naturel régional du Morvan



Aurore Lagneau (Conseil régional)
Claire Mallard (Conseil régional)
Christophe Normier (Conseil régional)
Jean-Marc Réty (Conseil régional)



Communauté urbaine
Creusot-Montceau



Syndicat mixte d'énergies,
d'équipements et de
e-communication du Jura



Conseil départemental
de la Nièvre



Syndicat intercommunal d'éner-
gies, d'équipement et d'environ-
nement de la Nièvre



Ville de Montbard



Ville de Talant



Collège 2

Associations loi 1901

Association régionale des
truffes de Bourgogne-
Franche-Comté
Trésorier



Atmo Bourgogne-
Franche-Comté
Secrétaire



Rudologia



Bourgogne énergies
renouvelables



France nature
environnement
en Côte-d'Or



Union fédérale de consommateurs
UFC - Que Choisir
Bourgogne-Franche-Comté



Association de défense de l'environ-
nement et de la nature de l'Yonne



Association des collectivités
pour la maîtrise des déchets
& de l'environnement



Autun Morvan écologie



Écomusée de la Bresse
bourguignonne



Fédération régionale des chasseurs
de Bourgogne-Franche-Comté



Ligue de protection des
oiseaux de Bourgogne-
Franche-Comté



Plantons le décor



Collège 3

Établissements
publics

Chambre régionale
d'agriculture de
Bourgogne-Franche-Comté



Office national
des forêts



Université de
Bourgogne



Bureau de recherches
géologiques et minières



Établissement public
territorial de bassin
Saône et Doubs



Collège 4

Entreprises

Électricité
de France



Membres
d'honneur

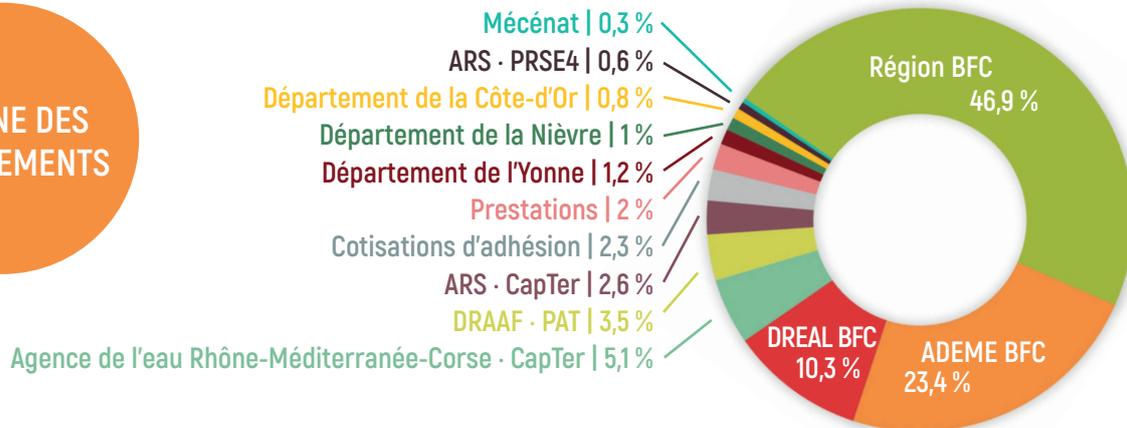
ADEME Bourgogne-
Franche-Comté



DREAL Bourgogne-
Franche-Comté

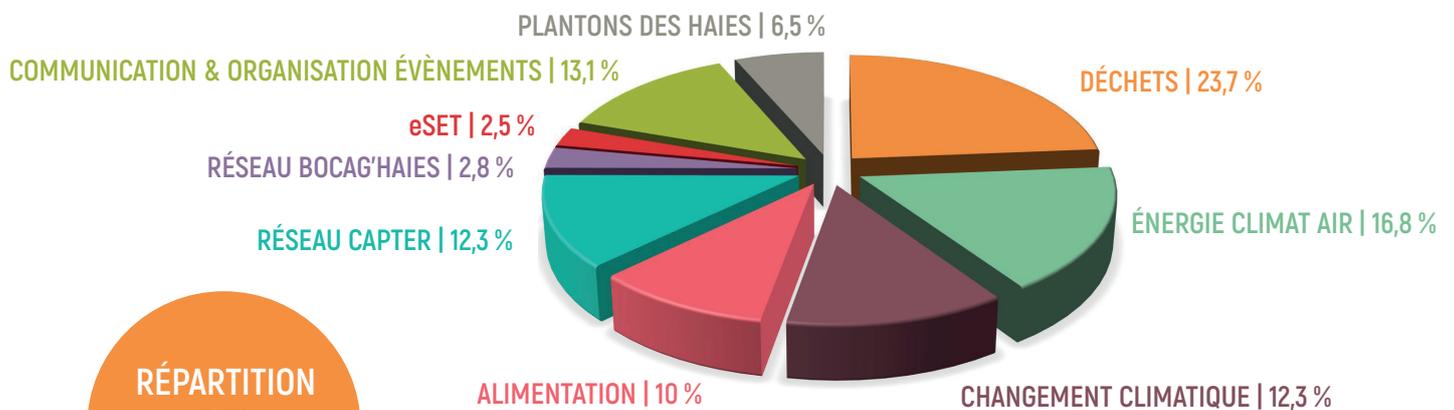
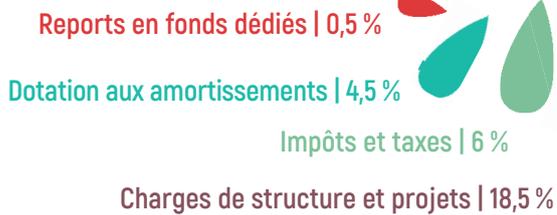
LE BUDGET

ORIGINE DES FINANCEMENTS



CHARGES D'EXPLOITATION

financements 2022
853 138,60 €



RÉPARTITION PAR THÉMATIQUE



Alterre Bourgogne-Franche-Comté, agence pour l'environnement et le développement soutenable, poursuit quatre objectifs : améliorer la connaissance, construire une culture commune, favoriser la mise en pratique du développement soutenable et repérer les enjeux de demain.

Ses domaines de compétences sont l'observation, l'information, l'appui à l'animation des territoires en transitions et l'innovation.

Alterre intervient sur de nombreux domaines tels que l'énergie, les déchets, l'adaptation au changement climatique, l'alimentation, l'écologie territoriale, l'eau, la santé environnement et les démarches territoriales de transition écologique en croisant, autant que possible, les aspects sociaux et économiques avec les aspects environnementaux.

Alterre est une association loi 1901, majoritairement financée par la Région, l'ADEME et l'État.

www.alterrebourgognefranchecomte.org